

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 18 MAI 2018

Nombre de conseillers élus
15

Séance du 24 MAI 2018

Conseillers en fonction
15

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Conseillers présents ou représentés

15

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Michèle AMAR, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE, Josselin FELD

Absent excusé : Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR, Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire sollicite le rajout d'un point à l'ordre du jour de la présente séance, à savoir :

- DEMANDE D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE VOYAGES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte ce rajout.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 MAI 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 14 mai 2018.

Votes : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 25 mai 2018.
Le Maire
Maxime BRAND



Acte à classer

26_24-05-2018

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-06-05T17-01-06.00 (MI211200152)

Identifiant unique de l'acte :
067-216701276-20180605-26_24-05-2018-DE (Voir l'accusé de réception associé)Objet de l'acte : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 24 MAI
2018

Date de décision : 05/06/2018


Certifié
Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communesActe : 26-24.05.2018.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 05/06/18 à 17:01

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 05/06/18 à 17:01

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 05/06/18 à 17:07

Date de convocation : 18 MAI 2018

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 24 MAI 2018

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Michèle AMAR, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE, Josselin FELD

Absent excusé : Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR, Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND

CHASSE : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR SIGNER LA RUPTURE DU BAIL DU LOT N°1

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Le bail de chasse 2015 – 2024 du lot de chasse n°1 a fait l'objet d'une convention de gré à gré avec Monsieur Maurice MICHALAK en date du 31 octobre 2014.

Suite au décès de Monsieur MICHALAK, ses héritiers nous ont fait savoir qu'ils renoncent à poursuivre la location de chasse et que l'Association sera dissoute.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à la rupture du bail du lot N° 1.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 25 mai 2018.
Le Maire
Maxime BRAND



Acte à classer

27_24-05-2018

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-06-05T17-02-41.00 (MI211200197)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20180605-27_24-05-2018-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : CHASSE AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR  DÉLAÏKE POUR
SIGNER LA RUPTURE DU BAIL DU LOT 1

Date de décision : 05/06/2018

**Certifié
Conformé**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : 27-24.05.2018.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 05/06/18 à 17:02

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 05/06/18 à 17:02

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 05/06/18 à 17:09

Date de convocation : 18 MAI 2018

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 24 MAI 2018

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Michèle AMAR, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE, Josselin FELD

Absent excusé : Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR, Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND

CHASSE : PROCEDER A LA CONSULTATION PAR APPEL D'OFFRES DU LOT N° 1

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Suite à la rupture du bail du lot de chasse n° 1, il y a lieu de mettre en œuvre une procédure d'appel d'offres pour le lot de chasse n° 1, d'une superficie de 231ha 73a 78ca, pour une période allant jusqu'au 1^{er} février 2024.

Cette procédure nécessite une publicité par insertion dans au moins un quotidien régional et par voie d'affichage en mairie, elle devra être effectuée deux mois avant la date fixée pour la remise des offres. Le dossier constituant l'appel d'offres sera disponible en mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation par appel d'offres du lot de chasse n°1 et à signer tout document y afférent.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 25 mai 2018.
Le Maire
Maxime BRAND



Acte à classer

28_24-05-2018

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

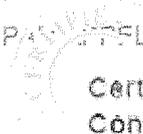
Identifiant FAST : ASCL_2_2018-06-05T17-03-51.00 (MI211200274)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20180605-28_24-05-2018-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : CHASSE PROCEDER A LA CONSULTATION PAR AFFICHAGE DES OFFRES
DU LOT 1

Date de décision : 05/06/2018


Certifié
Conformé

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : 28-24.05.2018.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 05/06/18 à 17:03

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 05/06/18 à 17:03

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 05/06/18 à 17:11

Date de convocation : 18 MAI 2018

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 24 MAI 2018

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Michèle AMAR, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE, Josselin FELD

Absent excusé : Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR, Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA BERGASSE, DE LA RUE KLEINFELD ET DU CHEMIN DU HORN A ERGERSHEIM : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR SIGNER LES MARCHES (LOTS 1 ET 2)

- VU la convention pour une mission d'assistance technique en aménagement du 06 mars 2017 conclue entre la Commune et l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP), Territoire Sud, sise 53 route de Sélestat à 67210 OBERNAI ;
- VU la délibération en date du 23 novembre 2017 autorisant Monsieur le Maire à signer le marché public de prestations de service, passé en application des dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics, ayant pour objet une mission de maîtrise d'œuvre de réalisation d'ouvrages d'infrastructure concernant l'aménagement de diverses voiries communales à Ergersheim avec le bureau d'études A2VP sis 1 rue Pully à 67210 Obernai ;
- VU l'avis d'appel public à la concurrence publié en date du 03 avril 2018 pour un marché de travaux à procédure adaptée ayant pour objet l'aménagement de la Bergasse, de la rue Kleinfeld et du chemin du Horn à Ergersheim (67120), (LOT1 : travaux de voirie et réseaux humides, LOT2 : travaux réseaux secs) ;
- CONSIDERANT qu'à la date limite de réception des offres, fixée au 3 mai 2018 à 12h00, 4 offres ont été enregistrées pour le lot 1 et 1 offre pour le lot 2, toutes déclarées recevables par la commission d'ouverture des plis réunie en date du 3 mai 2018 à 17h00;
- CONSIDERANT le rapport d'analyse établi par le bureau d'études A2VP, selon les critères de jugement des offres du règlement de consultation, basés sur la valeur technique et le prix des prestations ;

- CONSIDERANT** l'entretien de négociation avec l'ensemble des candidats qui s'est tenu le 22 mai 2018 en mairie d'Ergersheim conformément au règlement de consultation ;
- CONSIDERANT** le 2nd rapport d'analyse du bureau d'études A2VP suite aux négociations avec l'ensemble des candidats ;
- VU** l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, réunie en date du 24 mai 2018, qui a attribué les offres suivantes conformément au rapport d'analyse des offres et au règlement de consultation établis par le bureau d'études A2VP :
- LOT1 à l'entreprise EIFFAGE ROUTE pour un montant de 193 002.46 € H.T.
 - LOT2 au groupement d'entreprises SOBECA / ERTP pour un montant de 114 903.16 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés allotés n° 1 à 2 dans le cadre du marché de travaux ayant pour objet l'aménagement de la Bergasse, de la rue Kleinfeld et du chemin du Horn à Ergersheim (67120), à intervenir entre la Commune et les entreprises suivantes pour un montant total de 307 905.62 € H.T. :

<u>Désignation des entreprises attributaires</u>	<u>n° de lot attribué</u>	<u>Montant HT</u>
EIFFAGE ROUTE 12 rue de Molsheim 67120 WOLXHEIM	1	193 002.46 €
Groupement SOBECA / ERTP ZI route de Bouxwiller 67330 IMBSHEIM	2	114 903.16 €

- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif communal de l'exercice 2018 au compte 2128.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 25 mai 2018.
Le Maire
Maxime BRAND



Acte à classer

29_24-05-2018

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-06-05T17-05-55.00 (MI211200310)

Identifiant unique de l'acte :
067-216701276-20180605-29_24-05-2018-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :
TRAVAUX D AMENAGEMENT DE LA BERGASSE DE LA RUE KLEINFELD
ET DU CHEMIN DU HORN A ERGERSHEIM AUTORISATION DONNEE
A MONSIEUR LE MAIRE POUR SIGNER LES MARCHES LOTS 1
ET 2



Date de décision : 05/06/2018

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Acte : 29-24.05.2018.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 05/06/18 à 17:05

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 05/06/18 à 17:05

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 05/06/18 à 17:13

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 18 MAI 2018

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 24 MAI 2018

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Michèle AMAR, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE, Josselin FELD

Absent excusé : Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR, Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND

DEMANDE D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE VOYAGES SCOLAIRES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention établie par Mme Agnès YAMAGUCHI, Directrice de l'Ecole Élémentaire des Tilleuls, située à MOLSHEIM (67120) destinée à financer le coût d'une classe de découverte du 2 au 6 juillet 2018 (5 jours et 4 nuitées), d'un élève scolarisé en classe de CM2 et domicilié dans la commune d'Ergersheim. Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un changement de destination, une demande ayant déjà été faite pour cet élève.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est d'usage de verser 6.50 € par nuitée à chaque enfant fréquentant l'école primaire et domicilié dans la Commune dans le cadre de classes de découverte.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite attribuer une subvention, dans les mêmes conditions, à cet élève domicilié dans la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- se prononce favorablement sur le maintien du principe du versement d'une subvention de 6.50 € par nuitée aux enfants de l'école primaire, domiciliés dans la Commune, participant à des classes de découverte ;
- décide de verser une subvention de 6,50€ par nuitée soit 26,00€ pour les 4 nuitées.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 25 mai 2018.
Le Maire
Maxime BRAND



Acte à classer

30_24-05-2018

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-06-05T17-06-48.00 (MI211200313)

Identifiant unique de l'acte :
067-216701276-20180605-30_24-05-2018-DE (Voir l'accusé de réception associé)Objet de l'acte :
DEMANDE D UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE VOYAGES SCOLAIRES

Date de décision : 05/06/2018



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : 30-24.05.2018.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 05/06/18 à 17:06

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 05/06/18 à 17:06

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 05/06/18 à 17:13